

Lycée Jean-Mermoz, Montpellier (académie de Montpellier) Gestion du CDI et éducation aux médias tout au long de l'année

Bilan établi en mai 2006 par Isabelle Mercier, professeur documentaliste, lycée Jean-Mermoz de Montpellier

Œuvrer à établir des relations, au quotidien, entre la mise en place d'une éducation aux médias tout au long l'année et la gestion du CDI est un des objectifs des professeurs documentalistes du lycée Jean Mermoz de Montpellier. À travers la mise en valeur d'un fonds documentaire et de ressources spécifiques, les documentalistes cherchent à favoriser des actions associant gestion dynamique du CDI et projets pédagogiques. Deux types d'actions qui nécessitent une cohérence entre des modes d'intervention spécifiques aux documentalistes d'une part et aux professeurs d'autre part.

Les documentalistes et des enseignants du lycée se sont appuyés sur le dispositif des projets culturels de l'établissement qui comprend, dans l'académie de Montpellier, une rubrique « Éducation aux médias » pour y inscrire trois projets sur l'année :

- «Un journal pour fédérer une classe de Première STT » (Action éducative innovante)
- «Le photojournalisme » en classe de première bac pro (Projet artistique et culturel)
- «Médias : diversité et spécificités» en classe de première année de BTS (Éducation aux médias).

I - Caractéristiques du lycée et du CDI

II - Gestion du CDI

- a) Etablir une politique documentaire
- b) Inciter à l'utilisation du fonds « médias »

III - Élaboration de projets annuels

- a) Un journal pour fédérer les classes de Première des sections STT (AEI)
- b) Le Photojournalisme en classe de Première bac pro (PAC)
- c) Médias : diversité et spécificités en classe de première année de BTS

VI - Évaluer pour mieux continuer

- a) En ce qui concerne la mise en valeur du fonds
- b) En ce qui concerne les projets pédagogiques

I - Caractéristiques du lycée et du CDI

Situé en plein cœur de la ville, le « récent » lycée Mermoz (1965) assure surtout l'enseignement des filières « modernes » technologiques et scolarise dans une moindre mesure des élèves en filières « classiques ».

2600 élèves sont accueillis pour une scolarité qui peut durer de deux ans (BEP) à cinq ou six ans (cursus bac/classe prépa ou BEP/bac Pro/BTS). L'enseignement et l'encadrement sont assurés par 320 professeurs de disciplines générales - dont deux postes et demi en documentation -, technologiques et professionnelles, six CPE et les personnels administratifs, de surveillance et d'entretien. À la tête de l'établissement un proviseur, deux proviseurs adjoints auxquels viennent s'ajouter, à raison d'un pour chaque secteur (industriel, scientifique, tertiaire) trois chefs de travaux.

Autres particularités de l'établissement : il accueille 360 internes, gère la scolarité d'élèves sportifs « haut niveau » dans des classes à horaires aménagés et héberge un GRETA.

Tous ces éléments sont à prendre en compte dans l'organisation, la gestion du CDI au quotidien et la mise en place de projets d'éducation aux médias.

Le CDI attire beaucoup d'élèves, en moyenne 300 par jour, surtout entre midi et quatorze heures ; beaucoup d'élèves de Seconde et Terminale, mais aussi d'élèves post-bac, des internes sur les premières et dernières heures d'ouverture du CDI (8h-9h et 17h-18h). En revanche peu d'élèves des filières professionnelles. La majorité d'entre eux vient « faire leurs devoirs » que cela inclue ou non des recherches. Certains viennent lire, surtout depuis que le coin BD s'est étoffé, consulter la presse et les périodiques. D'autres ne font que consulter le Net. Cette habitude des élèves à utiliser Internet nécessite la formation de chacun d'eux à la « gestion » de cette explosion informationnelle ininterrompue.

Le CDI accueille peu de professeurs : ils sont nombreux, ils ont des statuts très différents et enseignent des matières très diverses. Les documentalistes ne sont que ponctuellement sollicités : peu de demandes concernent les TPE, l'ECJS, l'éducation aux médias. Il est important de signaler ce fait, d'en cerner les causes, pour évaluer, en conséquence, le type de pratiques pédagogiques et les modalités de leur mise en place. Il est nécessaire de mettre en place des situations où professeurs de disciplines et de secteurs différents se rencontrent.

Le CDI pâtit d'un éloignement géographique par rapport à la salle des professeurs . Ajoutons l'habitude pour les professeurs, plus répandue en lycée qu'en collège, de travailler seul, a fortiori au lycée Mermoz où taille de l'établissement et sectorisation latente ne facilitent pas le travail en équipe et la mise en place de projets pluridisciplinaires ou transversaux.

Le CDI est un lieu agréable bâti sur deux niveaux : une très grande salle au rez-de-chaussée pour 70 à 80 élèves, et à l'étage 7 salles de travail à la disposition des élèves et des professeurs, dont deux en accès libre et permanent aux élèves post-bac.

Le lycée a en dotation deux postes et demi en documentation. S'ajoute à ces postes de titulaires certifiés en documentation une personne en contrat aidé (contre trois auparavant). Cette diminution des effectifs oblige à se positionner sur la priorité à accorder à certaines tâches.

Les ressources du CDI

Le matériel informatique

17 ordinateurs dont :

- 7 réservés à l'usage d'Internet (y compris le poste Orientation / Métiers),

- 5 dédiés à la recherche documentaire avec BCDI, au traitement de texte, à la consultation de Cdroms,
 - 5 postes de travail documentalistes .
- Plus une salle équipée de 10 ordinateurs (BCDI, Internet) accueillant exclusivement les professeurs avec leurs classes. Sont également disponibles pour les personnels, un ordinateur portable et un vidéo projecteur.

L'équipement audiovisuel

- un amphithéâtre de 200 personnes et un auditorium de 80,
- deux des salles équipées de téléviseurs, magnétoscopes et lecteur de DVD, une cabine audio prévue pour accueillir quatre à cinq élèves en autonomie.

Les abonnements

Le CDI est abonné à beaucoup de périodiques non seulement parce que le budget le permet mais aussi parce que cette orientation répond aux objectifs d'éducation aux médias.

Le « succès » de cette entreprise dépend bien évidemment du choix des publications et nécessite réflexion car plusieurs paramètres sont à prendre en compte : la diversité du public accueilli (élèves de BEP comme élèves de classe préparatoire), la diversité des filières suivies qui révèle des centres d'intérêt fort différents, les vœux d'abonnement formulés par les professeurs pour accompagner leur pédagogie.

II- Gestion du CDI et éducation aux médias

Il s'agit de mettre en place, dans la gestion du CDI, son équipement et l'accès aux ressources, un tout cohérent propre à favoriser l'éducation des élèves aux médias.

a) Etablir une politique documentaire

Ce dispositif relève essentiellement des compétences en matière de gestion des documentalistes, même s'il est envisagé (et il doit l'être) de façon systémique (il s'intègre à la politique documentaire de l'établissement).

Il s'inscrit dans la durée, concerne l'ensemble des personnels et des élèves et s'intéresse aux achats, aux abonnements, aux équipements.

Les achats : ouvrages relatifs aux médias ? Documents audiovisuels ou DVD ?

Les abonnements : quel nombre, quelles publications ?

Le nombre conséquent des abonnements à la presse a pour but d'inciter à la lecture un public en grande majorité composé de garçons dont beaucoup ne sont pas des lecteurs.

Il s'agit également, en répondant aux vœux d'abonnement formulés par les professeurs, de les amener à découvrir, lorsqu'ils viennent consulter une revue, la diversité des « autres » abonnements et d'envisager les potentialités qu'ils peuvent en tirer dans le cadre des cours.

De plus, n'étant pas figé mais évolutif, le fonds « périodique » répond aussi à une conception dynamique de la gestion d'un centre de ressources.

L'équipement : comment utiliser la TV ? Réfléchir à un dispositif où elle soit présente au CDI pour les élèves ou les professeurs qui le souhaitent, savoir comment utiliser ce média avec les élèves hors du cadre des cours.

Cette problématique n'est pas nouvelle. Il y a peut-être, dans cette longue gestation, une conception un peu guindée de l'outil télévisuel : « le CDI n'est pas le lieu où l'on regarde la TV, 'ils' la regardent assez à la maison ». D'où le besoin de savoir exactement où nous allons avant de passer à l'action. Il en est de même avec la « chaîne » pédagogique proposée en ligne par abonnement par *France 5* : le site.tv. Formidable outil qui fait une large place aux médias et englobe toutes les disciplines, techniquement facile à maîtriser, il n'en reste pas moins « cher » : l'investissement n'est intéressant que si le site est utilisé par les professeurs.

b) Inciter à l'utilisation du fonds « médias »

Il ne suffit pas d'avoir, il faut mettre en place un dispositif d'attraction sur les ressources à disposition. En fait, fonctionner avec des « têtes de gondole » pour les élèves comme pour les professeurs et mettre en place pour ces derniers un dispositif de communication interne pertinent et efficace.

Pour les achats : mettre en valeur au CDI les nouveautés médias comme sont mises en valeur les nouveautés romans ou BD. Les remettre en valeur à l'occasion de la Semaine de la presse. Informer les professeurs de l'arrivée de ces nouveautés.

Pour les périodiques : afin d'inciter les élèves à lire autre chose que *L'Équipe* ou *Midi Libre*, trouver un dispositif qui valorise d'autres titres :

- Présentation plus attractive des périodiques ? Couvertures des magazines affichées comme dans les boutiques Presse ?
- Revue de presse incitative faite par les documentalistes ?

Informers élèves et enseignants

- Insister lors de la présentation du CDI aux élèves le jour de la rentrée sur la richesse du coin Presse et la nécessité pour eux, maintenant qu'ils sont « grands », de se tenir au courant de l'actualité...

- Mettre en valeur systématiquement par voie d'affichage et information aux professeurs les productions des élèves réalisées au cours de projets d'éducation aux médias.

- Organiser pour les professeurs une séance de démonstration du site.tv à la fois séance d'incitation et d'évaluation selon le degré d'enthousiasme. Dédier un poste Internet élève à ce site.

De la même façon, il est judicieux de mettre en page d'accueil sur les postes Internet un « catalogue » de liens « médias » pour inciter les élèves à consulter l'actualité.

III - Élaboration de projets annuels

Au lycée Mermoz, il existe un noyau de professeurs qui travaille régulièrement en équipe avec les documentalistes sur le thème de l'éducation aux médias et quelques nouveaux qui, chaque année, les rejoignent.

Les projets les plus intéressants sont les projets annuels ou prévus sur deux ans.

Que le projet soit à l'initiative du professeur ou du documentaliste, dès que le partenariat est engagé, l'équipe collabore à toutes les étapes de l'action :

- la rédaction du projet (objectifs visés, progression à établir, séances à mettre en place, évaluation à prévoir) ;
- la réalisation de l'action (présence des deux partenaires avec les élèves) ;
- le bilan de l'action, sa reconduction ou pas avec d'autres élèves, son évaluation, les modifications à y porter.

Le partage des tâches se fait de façon concertée, en fonction des compétences et des possibilités de chacun.

Il est en outre essentiel d'inscrire toute action envisagée dans le dispositif des projets culturels de l'établissement qui comprend, dans l'académie de Montpellier, une rubrique « Éducation aux médias » afin de bénéficier de dotation budgétaire et de moyens horaires.

a) « Un journal pour fédérer les classes de Première des sections STT » (AEI)

Au départ de l'action, un journal scolaire qui cherche un « repreneur » et une situation problème : le malaise des enseignants des sections tertiaires auprès d'élèves peu motivés car souvent arrivés là par défaut.

Le rôle des documentalistes dans ce projet :

- participer à la réflexion, la conception, la mise en œuvre (séances pédagogiques), l'évaluation ;
- assurer la coordination du projet, à l'interne avec l'équipe pédagogique et la direction, à l'externe avec les partenaires extérieurs.

Objectifs

- Objectifs généraux

Le projet journal est un des moyens pour l'équipe pédagogique de remotiver les élèves de la section STT en leur proposant de travailler « autrement ».

- Objectifs spécifiques

Connaissance de la presse écrite. Connaissances liées à la conception d'un journal : rubriques, titres, écriture journalistique (genres), maîtrise des TICE.

- Objectifs éducatifs et culturels

Elargissement du champ culturel des élèves : goût pour l'actualité, implication dans les faits de société / ouverture d'esprit / autonomie / responsabilité / aptitude à émettre un jugement « éclairé » / être capable de travailler en groupe / fréquentation de l'espace « Actualités » du CDI.

Critères d'évaluation : intérêt persistant ou déclinant / nombre et « qualité » des articles produits / fréquentation accrue du CDI / capacité à écrire un texte / capacité d'analyse d'un fait / ambiance de classe

Déroulement d'une des actions : « Couvrir un événement »

La programmation établie pour la réalisation du journal a été quelque peu bousculée mais surtout enrichie par une action qui s'est présentée en début d'année scolaire. Proposée par le Clemi académique, il s'agissait de « faire la couverture » journalistique des rencontres « Goncourt des lycéens » prévues à Montpellier à travers la réalisation d'un cyber-journal mis en ligne au jour le jour sur le site Internet du journal *Midi Libre*.

Ces rencontres rassemblent un mois après la proclamation du lauréat, 300 lycéens du Sud de la France, membres du jury, ainsi que des écrivains de la sélection, des éditeurs, des critiques littéraires. Quoi de plus opportun que d'engager dans cette action, avec le professeur de lettres, la classe impliquée dans le projet journal ?

Constat du professeur de lettres : « Nombre d'élèves des séries technologiques manquent de références culturelles, maîtrisent inégalement l'expression écrite et ont à l'égard du français un rapport complexe nourri de déceptions et d'attentes. Ces élèves considèrent souvent l'écriture et la lecture comme des éléments extérieurs, abstraits, imposés par l'école et réservés à une élite. La question du sens devient donc fondamentale. Le projet de couverture journalistique des « rencontres Goncourt » reliant éducation aux médias et expérience concrète va contribuer à remédier à un certain nombre d'appréhensions. »

Objectifs spécifiques à cette action

- Développer la pratique de la lecture (y compris celle des médias)
- Favoriser une pratique fréquente de l'écriture journalistique
- Enrichir la préparation aux épreuves anticipées de français
- Transformer la représentation de la littérature par un contact direct avec les écrivains
- Renforcer l'autonomie des élèves.

Connaissances et compétences requises

Connaissance des auteurs, lecture des livres ;

Connaissances journalistiques : qu'est-ce qu'une interview (elle explique), un reportage (il raconte), une critique (elle convainc), quels sont leurs buts (faire comprendre, faire vivre, faire réagir), comment trouver le bon « angle », comment titrer, quel genre journalistique pour sortir de l'ordinaire (brève, portrait, dessin de presse, billet d'humeur), comment faire des photos, comment rédiger l'article en tenant compte de la spécificité web...

La programmation spécifique au « Goncourt » va englober une partie de celle prévue pour le projet journal : séances de formation à l'écriture journalistique / à l'interview / au reportage photo / rencontre avec le rédacteur en chef du site du *Midi Libre* / séance de préparation des interviews des auteurs présents aux journées Goncourt / couverture journalistique de l'événement pendant deux jours : conférences de rédaction, répartition des tâches, des interviews, rédaction des articles et mise en ligne immédiate / séance bilan avec les élèves / séance d'élaboration du contenu du journal papier « Spécial Rencontres » : décision prise de rédiger des « portraits » des écrivains, un compte-rendu, un édito, quelques brèves.

Hélas, l'association qui pilote le Goncourt des lycéens fera savoir que ce « spécial » ne pourra pas paraître.

Parallèlement, le projet journal « Mermoz en ligne » s'est poursuivi.

b) « Le Photojournalisme » en classe de Première bac pro (PAC)

Au départ de l'action :

- un professeur de lettres/histoire-géographie qui pratique l'éducation aux médias avec ses élèves depuis longtemps (presse écrite, radio) par conviction et du fait de la nécessité en lycée professionnel de travailler « autrement » ;

- un partenariat régulier professeur et professeur-documentaliste et l'envie partagée d'aborder un nouveau thème : le photojournalisme ;
- l'opportunité de traiter ce thème en profitant d'un festival de proximité, *Visa pour l'image*, à Perpignan.

Ce projet est monté sur deux ans (le professeur gardant sa classe en Terminale) sous forme de PAC (projet artistique et culturel), d'où une dotation budgétaire pour financer les déplacements et les intervenants extérieurs.

Objectifs

Objectifs pédagogiques

- Connaissance d'un genre spécifique : le photojournalisme et le métier de photojournaliste
- Les fonctions de la photo de presse : spécificité des codes médiatiques et moyens d'expression
- Rôle de la photographie dans notre représentation du monde
- Élaborer une « pédagogie du regard » : connaissance des règles conventionnelles d'une image photographique de presse et stratégie de lecture suivant les niveaux de lecture
- Connaissance du langage spécifique à l'analyse photographique
- Les relations image et texte : polysémie de l'image / rôle des légendes et typologies
- La photographie « icône » ou « patrimoniale » : pourquoi ? comment ?

Objectifs culturels et éducatifs

- Élargir son champ culturel
- Avoir envie de regarder des photos d'actualités mais aussi des photos d'art
- Éduquer l'œil à reconnaître une photo de « qualité » et connaître les critères qui ont abouti à donner ce « label ». Apprécier l'esthétique d'une photo
- Être capable d'argumenter son opinion sur la valeur que l'on donne à une photo
- Produire des photos d'événements : du cliché spontané au cliché « réfléchi »

Critères d'évaluation

- Intérêt pour la photo, l'actualité
- Capacité à évoquer ce thème, à discerner les enjeux
- Capacité à analyser une photo
- Maîtrise du vocabulaire spécifique
- Capacité à « faire une photo » correspondant au but que l'on s'est assigné
- Capacité à argumenter

Programmation de l'action (de juin 2004 à décembre 2005)

- Mise en place du projet et participation des documentalistes et du professeur d'histoire-géographie au stage de formation du Clemi académique « Décoder la photo de presse et comprendre le photojournalisme » à Perpignan fin août 2004.
- À partir des objectifs visés sont élaborées et conduites auprès des élèves des séances :
 - d'analyse de photo de presse ;
 - de feuilletage de photos de presse à partir de monographies et de l'exposition de la BnF en ligne *AFP 1944-2004* ;
 - de sélection et de présentation de photos par les élèves : il leur est demandé de savoir argumenter leurs choix (éléments d'analyse : description, fonction, sens, utilité) ;

- Participation de la classe au festival *Visa pour l'image* à Perpignan, rencontre avec Jean-François Leroy, directeur du festival / bilan de l'exposition : comptes-rendus individuels et lettres personnelles à J.-F. Leroy / lecture orale à la classe de 'sa' lettre.
- Intervention de membres d'un collectif montpelliérain de photographes, « Transit ».

c) «Médias : diversité et spécificités en classe de première année de BTS »

Au départ de l'action, un professeur de lettres qui, après quelques séances avec ses élèves de BTS « Bioanalyses et contrôles » à majorité féminine, constate que ceux-ci n'ont aucune culture médiatique et aucun intérêt pour l'actualité.

N'ayant aucune contrainte de programme, la décision est prise de faire produire aux élèves un « documentaire » qui présente leur section. Le projet sera monté sous forme de projet Education aux médias, ce qui permet une dotation budgétaire et des HSE.

Objectifs

Objectifs pédagogiques

- Susciter l'intérêt d'élèves déjà majeurs pour les médias
- Comprendre le fonctionnement des médias : les éléments communs à la production d'information quel que soit le support et les spécificités de chaque média
- Réfléchir au rôle de la presse
- Connaître les spécificités d'un documentaire
- Produire un outil d'information

Objectifs culturels et éducatifs

- Élargissement du champ culturel des élèves : goût pour l'actualité, implication dans les faits de société
- Autonomie / responsabilité
- Aptitude à émettre un jugement « éclairé »
- Capacité à travailler en groupe
- Fréquentation de l'espace « Actualités » du CDI

Critères d'évaluation

Travail d'analyse et de synthèse par rapport au traitement de l'information, capacité à produire un document d'information.

Programmation de l'action (de septembre 2005 à mars 2006)

Élaboration de séances sur :

- L'étude de la presse nationale écrite (rubriques), comparaison des Unes, choix d'un article / analyse de l'article choisi et présentation à la classe ;
- Séances d'analyse et de comparaison d'informations dans trois médias : presse écrite, radio, télévision (deux sources différentes pour chacun) / réalisations en groupe d'un article, d'un reportage radio et d'un reportage télé (sujet identique, angles divers) ;
- Travail spécifique sur un documentaire, *Afghanistan, retour à l'école*, de Benoît Califano / intervention du documentariste ;
- Étude d'un article de presse scientifique / rencontre avec un journaliste scientifique.

IV/ Évaluer pour mieux continuer : bilan des actions

a) En ce qui concerne la mise en valeur du fonds

Plusieurs questions demeurent : comment amener élèves et professeurs à plus utiliser le coin presse ? Comment inciter les élèves à lire la presse généraliste ? La réponse est-elle en partie dans le choix des titres ?

- Il faut gérer les abonnements en ayant à l'esprit que :
 - le CDI, espace de savoirs et de culture, a deux vocations déclinées en « enseignement / culture » et « culture / détente » ;
 - la presse est certes un réservoir d'informations non caduques mais sa vocation première est le traitement de l'actualité, d'où l'intérêt d'une consultation régulière et non seulement sporadique en raison de telle ou telle recherche sur un sujet précis ;
 - il ne faut pas avoir de réticence à n'avoir des titres que pour la consultation même si aucun parti « documentaire » ne peut en être tiré (ex : *L'Équipe* ne fait l'objet d'aucun dépouillement) ;
- Il faut faire des choix en tenant compte :
 - de la part accordée aux abonnements « institutionnels » (vocation enseignement / culture) ;
 - de la part accordée aux abonnements « détente » (vocation culture / détente) et ne pas sacrifier ces derniers sous prétexte de budget limité, ils peuvent servir de « têtes de gondole » à la presse professionnelle à la fois pour les élèves (filiales spécifiques) et pour les professeurs.
- Il faut partir de l'existant, des publics, des pratiques. En général un abonnement dure un an, les périodes de révision suivent ce rythme d'où la possibilité d'une gestion dynamique.

b) En ce qui concerne les projets pédagogiques

- Au mieux, ils doivent s'inscrire dans la durée sous forme d'un projet annuel impliquant une classe ou plusieurs, une équipe pédagogique, constituée d'au moins un professeur et du documentaliste, et de partenaires extérieurs. Ils peuvent être ponctuels (actions durant la Semaine de la presse ou événements comme la couverture médiatique du Goncourt des lycéens) et dans ce cas-là servir de déclencheurs à l'élaboration de projets plus approfondis. Dans les deux cas, ceux dans lesquels interviennent les documentalistes au lycée Mermoz ont lieu essentiellement en partenariat avec un professeur dans le cadre d'un cours.
- Il nous est apparu essentiel d'inscrire tout projet dans un dispositif institutionnel, que ce soit sous forme de PAC ou de projet médias. D'une part cela le rend visible aux yeux de l'institution et du chef d'établissement, cohérent car en lien avec les orientations académiques et le projet d'établissement, lisible aux yeux de tous les partenaires impliqués. En effet le formaliser oblige à en rédiger les axes essentiels et d'autre part, d'un point de vue pratique, cela permet de le budgétiser et de justifier les conventions passées avec les partenaires extérieurs.
Il est vrai qu'au lycée Mermoz, les documentalistes ont, par délégation, la gestion des projets artistiques et culturels. Tout projet Médias est donc inscrit dans un dispositif académique.